



MEISTRATZHEIM

Plan Local d'Urbanisme

MODIFICATION DU PLU

Annexe à la délibération prévue au L.151-38 du code de l'urbanisme

MODIFICATION N°2 DU PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire du 27 septembre 2017



A Obernai,
Le 27 septembre 2017

Le Président,
Bernard FISCHER



Communauté
de Communes

TOPOS
URBANISME

